

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2022

Séance ordinaire du Conseil municipal de Lotbinière, tenue le **10 janvier 2022** à 19 h 00.

PERSONNES PRÉSENTES :

Siège #1 - Madame Nadine Demers
Siège #2 - Monsieur Sylvain Pillenière
Siège #3 - Monsieur Philippe Jean
Siège #4 - Monsieur Guy Lemay
Siège #5 - Monsieur Pierre Lemay
Siège #6 - Monsieur Marin Groleau

PERSONNE(S) ABSENTE(S) :

Formant quorum, sous la présidence de monsieur Jean Bergeron, maire.

Madame Sandra Bélanger, directrice générale & secrétaire-trésorière, participe à la rencontre à titre de secrétaire-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

01-01-2022

2 - HUIS CLOS ET VISIOCONFÉRENCE

Considérant que le décret portant le numéro #2022-001 proclamé le 5 janvier 2022 prolonge pour dix jours, soit jusqu'au 14 janvier 2022 l'état d'urgence sanitaire;

Considérant qu'il est dans l'intérêt du public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des employés requis, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

Il est proposé par Philippe Jean

Appuyé par Marin Groleau

Et, résolu unanimement d'accepter que la séance du 14 janvier et les subséquentes qui pourraient être obligées d'être tenue à huis clos par le biais d'un décret en sujet du Covid-19, le soit, tel que demandé par les autorités concernées et que les membres du conseil et les employés requis puissent y participer par visioconférence;

Que, le public est invité à transmettre ses questions par le biais de l'adresse courriel suivante :

dg@municipalite-lotbiniere.com

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

02-01-2022

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - HUIS CLOS ET VISIOCONFÉRENCE
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 4.1** - Séance ordinaire du 6 décembre 2021
- 4.2** - Séance extraordinaire du 13 décembre 2021 - Plan triennal d'immobilisations
- 4.3** - Séance extraordinaire du 13 décembre 2021 - Budget 2022
- 4.4** - Séance extraordinaire du 13 décembre 2021 - REG 295-2021 en sujet de la taxation 2022
- 4.5** - Séance extraordinaire du 15 décembre 2021
- 5** - ADMINISTRATION
 - 5.1** - Gestion budgétaire et approbation des comptes
 - 5.2** - Dépôt de la liste des dépenses incompressibles pour 2022
- 6** - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7** - LÉGISLATION
- 8** - AFFAIRES COURANTES
- 9** - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RURALITÉ
- 10** - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 11** - TRANSPORT
- 12** - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 12.1** - Informatif - Suivi des démarches sur le projet de prolongement du réseau d'eau potable
- 13** - LOISIRS, FAMILLE ET ORGANISMES
- 14** - CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
- 15** - VARIA
 - 15.1** - Informatif - Projet d'épicerie / Pôle agroalimentaire
- 16** - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17** - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par Guy Lemay

Appuyé par Pierre Lemay

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout d'un point au varia.

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

03-01-2022

4.1 - Séance ordinaire du 6 décembre 2021

Il est proposé par Sylvain Pillenière

Appuyé par Philippe Jean

Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2021 tel que proposé.

04-01-2022

4.2 - Séance extraordinaire du 13 décembre 2021 - Plan triennal d'immobilisations

Il est proposé par Sylvain Pillenière

Appuyé par Philippe Jean

Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021, en sujet du programme triennal d'immobilisations, dont l'acronyme est 'PTI', tel que proposé.

05-01-2022

4.3 - Séance extraordinaire du 13 décembre 2021 - Budget 2022

Il est proposé par Philippe Jean

Appuyé par Sylvain Pillenière

Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021, en sujet du budget 2022, tel que proposé.

06-01-2022 **4.4 - Séance extraordinaire du 13 décembre 2021 - REG 295-2021 en sujet de la taxation 2022**

Il est proposé par Sylvain Pillenière
Appuyé par Philippe Jean

Et résolu unanimement d’adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021, en sujet du REG 295-2022 dont le sujet est le règlement de taxation 2022, tel que proposé.

07-01-2022 **4.5 - Séance extraordinaire du 15 décembre 2021**

Il est proposé par Sylvain Pillenière
Appuyé par Philippe Jean

Et résolu unanimement d’adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2021 tel que proposé

5 - ADMINISTRATION

08-01-2022 **5.1 - Gestion budgétaire et approbation des comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu un rapport démontrant l’état des revenus et dépenses de décembre, daté du 6 janvier 2022, et une liste des comptes à payer :

Il est proposé par Marin Groleau
Appuyé par Nadine Demers

Et résolu unanimement d’accepter le rapport de la gestion financière, de ratifier les comptes incompressibles et de délégation de pouvoir et d’autoriser le paiement des comptes suivants tels que les documents présentés.

Présentation budgétaire de la période : **12**

Gestion budgétaire

Revenus prévus au budget 2021 :	1 707 903.00 \$
Revenus à ce jour:	1 700 587.83 \$
Dépenses au budget:	1 707 903.00 \$
Dépenses avant affectations:	1 628 279.01 \$
Affectations:	137 487.12 \$
Résultats après affectations:	-65 178.30 \$

Approbation des comptes au 10-01-2022

Comptes soumis pour la période 12-2021:	72 970.75 \$
Comptes soumis pour la période xx-2021:	0,00 \$
Salaires de la période 12 :	47 551.77 \$

09-01-2022 **5.2 - Dépôt de la liste des dépenses incompressibles pour 2022**

Considérant que certaines dépenses sont obligatoires et qu’elles sont considérées comme incompressibles;

Considérant que les argents sont prévus pour ces dépenses au budget 2022;

Il est proposé par Pierre Lemay
Appuyé par Philippe Jean

Et résolu unanimement que le Conseil municipal autorise le paiement de ces dépenses dites incompressibles :

Salaires et bénéfices marginaux	441 816 \$
Téléphonie & Cellulaire	7 300 \$
Assurances responsabilités	22 754 \$
Contrats déneigement	197 707 \$
Sûreté du Québec	144 880 \$
Matières résiduelles (incluant organique)	133 894 \$
Électricité	48 546 \$
Office municipale d’habitation (OMH)	600 \$
Tonte de gazon et fauchage	29 300 \$
Centre Chartier (géothermie – entretien)	5 000 \$
Informatique (Support et droits logiciels)	16 859 \$
Vérificateur comptable externe (audit & support)	19 500 \$
MRC Lotbinière – Quotes-parts	150 870 \$
MRC Lotbinière – Vidange fosses septiques	27 840 \$
SAAQ – Immatriculation & CVM	2 925 \$
LOBICAR – Transport adapté (Quotes-parts)	2 091 \$
Service de la dette – Capital	123 400 \$
Service de la dette – Intérêts	18 611 \$
Total des dépenses incompressibles 2022	1 393 893 \$

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - LÉGISLATION

Aucun sujet à ce point

8 - AFFAIRES COURANTES

Aucun sujet à ce point

9 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RURALITÉ

Aucun sujet à ce point

10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet à ce point

11 - TRANSPORT

Aucun sujet à ce point

12 - HYGIÈNE DU MILIEU

12.1 - Informatif - Suivi des démarches sur le projet de prolongement du réseau d'eau potable

En décembre, nous parlions de réaliser les tests de pompage en période d’étiage à l’hiver 2022. Nous avons acquis trois débitmètres qui devaient être installés à la sortie des

réservoirs. Cependant, nous n'avons pas été en mesure de recevoir l'équipement nécessaire dans les délais requis pour faire l'installation et préparer l'ensemble permettant de procéder au pompage en période d'été hivernal.

Notre firme d'hydrogéologue Arrakis, constatant l'échéancier qui était beaucoup trop serré, nous a recommandé de procéder en période d'été estival pour avoir des données plus précises.

Nous pourrions à ce moment, puisque nous aurons plus de temps, rechercher des équipements qui serviront à long terme pour l'électrification (installation filaire).

Nous regarderons ensemble les différentes options. Normalement le pompage en période d'été devrait se produire aux alentours du mois d'août 2022.

13 - LOISIRS, FAMILLE ET ORGANISMES

Aucun sujet à ce point

14 - CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

Aucun sujet à ce point

15 - VARIA

15.1 - Informatif - Projet d'épicerie / Pôle agroalimentaire

Philippe Jean – Depuis la rencontre avec la population en décembre dernier, de l'intérêt démontré, c'est pour nous un coup de départ pour le projet de l'épicerie.

On se concentre sur la phase 1 pour démarrer le plus rapidement possible. Nous pensions pouvoir procéder début janvier mais ce sera plus réaliste d'envisager une ouverture de la phase 1 au début du mois de février. On travaille à finaliser le montage financier pour un premier prêt à la SADC et je suis en discussion avec M. le Maire pour l'autre partie du financement, toujours pour la phase 1. Le Pôle Agroalimentaire comblera les écarts.

Les premières ébauches de cadre financier nous laisse croire que le projet d'épicerie et réalisable et viable à long terme.

En parallèle, nous recherchons les différents programmes de prêt et de subventions pour la prochaine étape, soit la phase deux qui incorpore la boulangerie Crouste & Brioche. Nous sommes accompagnés dans ces démarches par la MRC de Lotbinière et par la SADC.

Je vous reviendrai sous peu avec une demande formelle pour un prêt / investissement pour les deux phases.'

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

10-01-2022

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Philippe Jean

Et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 h 27.

Constat

Par sa signature, le Maire, reconnaît qu'il approuve chacune des résolutions et conséquemment, renonce à l'exercice de son droit de veto.

Jean Bergeron
Maire

Sandra Bélanger
Directrice générale & secrétaire-trésorière

FIN DU PROCÈS-VERBAL